

079/2024

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 08/10/2024

ID : 069-216900092-20240930-0792024-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 30/09/2024

OBJET : Gestion des déchets abandonnés : adhésion à la convention CITEO

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 20/09/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Ouda MECHAIN, Alexis VERMOREL

Absents excusés : Linda BEGGUI, Didier RICHERD

Procurations :

Xavier FELIX à Daniel POMERET

Pascale ANTHOINE à Karim MOYENIN OUARDI

Céline BABUS à Emmanuelle SCHARFF

Bruno PONNET à Jean-Luc LAFOND

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

CITEO incite les communes à ramasser les déchets abandonnés afin d'augmenter les performances de valorisation des emballages. CITEO propose donc un partenariat aux communes, en indemnisant leurs actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des déchets abandonnés. Une indemnisation est calculée en fonction du nombre d'habitants (dans le cas de la commune d'ANSE le barème des subventions est fixé à 3.20 € par habitant et par an), en fonctions des tonnes d'emballages collectées et recyclées par celles-ci.

079/2024

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le 08/10/2024

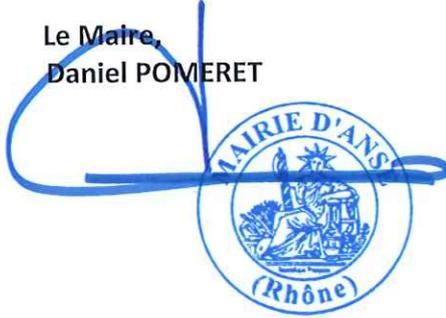
ID : 069-216900092-20240930-0792024-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants

- 1°) **APPROUVE** la convention d'adhésion au dispositif CITEO
- 2°) **CHARGE** M. le Maire de la poursuite et de l'

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND